

Rapport d'utilisation de l'enregistreur de données PCE-HT 71

A cause de l'apparition de moisissure dans mon logement, j'ai décidé de trouver la cause. Etant donné que je suis technicien de profession, j'ai vite compris quelles pouvaient être les causes de la génération de moisissure. C'est pour cela que j'ai commencé les recherches d'un instrument de mesure approprié pour mesurer la température et l'humidité de l'air. Dans ma recherche, j'ai trouvé la société PCE Instruments. J'ai sélectionné le mini enregistreur de données PCE-HT 71N, dans la catégorie « Hygromètres », et je l'ai commandé à travers la boutique online. Quelques jours plus tard je l'ai reçu chez moi et j'ai pu commencer les mesures. Le manuel d'instructions m'a indiqué pas à pas comment installer le logiciel, et comment régler l'équipement. Les premières mesures que j'ai réalisé chez moi ont été satisfaisantes. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte la précision indiquée par le fabricant au moment de mesurer. D'un autre côté, il faut tenir compte que l'enregistreur de données PCE-HT 71N est assez économique.

Quelques jours plus tard, après avoir parlé avec le locataire de la maison, j'ai installé le mesureur chez lui et j'ai commencé à mesurer. Pour cela j'ai accroché le mesureur de données au mur, à côté d'une armoire et près de la moisissure, en utilisant pour cela le support inclus.



J'ai programmé l'enregistreur de données de telle manière qu'il a enregistré pendant 4 jours sans interruption. Peu de temps après, j'ai de nouveau visité le locataire de la maison pour extraire les données enregistrées. L'analyse dans le logement a indiqué que l'humidité de l'air était en permanence trop élevée (supérieure à 70%), la raison probable de la génération de moisissure. Pour ne pas agir de manière précipitée, je suis de nouveau allé voir le locataire pour enregistrer des données dans une autre partie où il n'y avait pas de moisissure. J'ai de

nouveau évalué les données peu de temps après, et elles étaient de nouveau similaires aux premières données enregistrées. Il était donc clair que l'humidité sur le mur provenait de l'extérieur, et non pas à cause d'un défaut de construction (par exemple, une rupture de tuyauterie).

A mon avis, le problème se trouvait dans la mauvaise ventilation de la part du locataire, qui a finalement provoqué de la moisissure. J'ai d'abord essayé de parler avec le locataire, sans demander conseil à mon conseiller juridique. Nous allons donc diviser les coûts d'assainissement, et ils m'ont garanti qu'ils allaient aérer de façon appropriée plusieurs fois par jour. Quelques mois plus tard, après l'assainissement, j'ai de nouveau mesuré avec le PCE-HT 71N. Les résultats ont confirmé que le locataire a changé ses habitudes de ventilation, et l'humidité de l'air a donc diminué. (moins de 40% H.r.).

Conclusion

La conclusion de tout ce processus est très positive, car cela m'a permis de détecter comme se générait la moisissure sans dépenser beaucoup d'argent (achat de l'équipement, conseil juridique, etc.), et de pouvoir trouver une solution juste pour mon locataire et pour moi.

